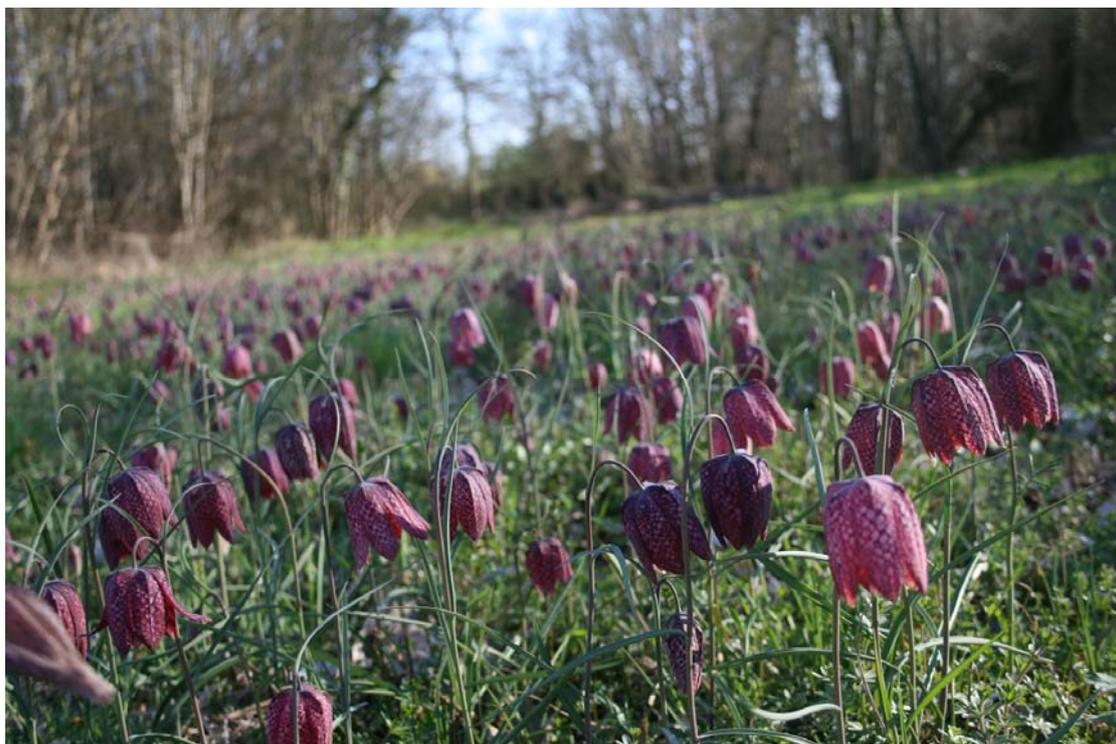


Rapport de synthèse concernant les parcelles longeant le Lemboulas à l'est du lieu-dit « Peyregrand »



Prairie mésohygrophile avec une forte densité de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*). Marc ENJALBAL

Août 2011

Département du Nord du Tarn-et-Garonne

Marc ENJALBAL

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
75, voie du Toec – BP 43053
31076 Toulouse Cedex 3
www.cren-mp.org



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

Sommaire

A. RAPPEL DU CONTEXTE	3
1. LOCALISATION ET STATUT DU SITE	3
2. HISTORIQUE	4
3. LE PLAN DE GESTION DU SITE	4
a. <i>Cartographie des habitats du site d'étude</i>	5
b. <i>Les entités de gestion</i>	6
B. BILAN DES SUIVIS ET INVENTAIRES COMPLEMENTAIRES EN 2011.....	7
1. LES HABITATS NATURELS	7
2. LA FLORE	8
3. LA FAUNE.....	9
C. ACTIONS DE GESTION ENTRE 2008 ET 2011	11
1. LES UNITES BOISEES ET LES PRAIRIES APPARTENANT AU CREMMP	11
2. LA MEGAPHORBIAIE DE L'AAPPMA GEREE PAR LE CREMMP.....	12
3. LES RIVES DU LEMBOULAS	12
4. BRACONNAGE AU JAVEL SUR LE SITE.....	12
D. CONCLUSION	12



Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
Marc ENJALBAL

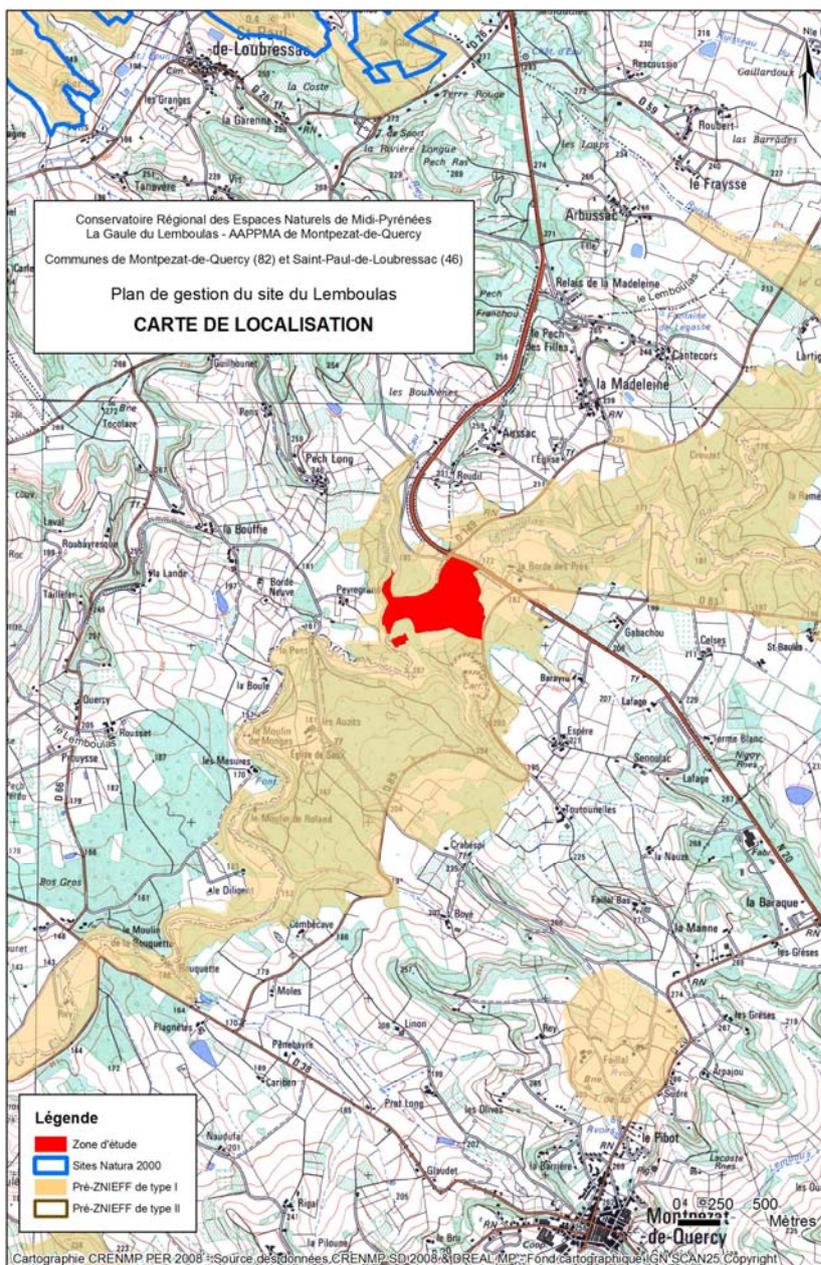


La Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*)
Marc ENJALBAL

A. RAPPEL DU CONTEXTE

1. Localisation et statut du site

La zone d'étude se situe sur la limite départementale nord du Tarn-et-Garonne (82) avec le Lot (46) correspondant au ruisseau « Lemboulas ». Elle correspond à plusieurs parcelles riveraines localisées à l'est du lieu-dit Peyregrand et à l'ouest de la N20 quand cette dernière croise la rivière Lemboulas. Les communes sont Montpezat-de-Quercy pour le 82 et St-Paul-de-Loubressac pour le 46. Les limites du site s'étendent jusqu'à la confluence du ruisseau de Cau, située à l'ouest. Ce territoire fait partie d'une Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique de seconde génération.



2. Historique

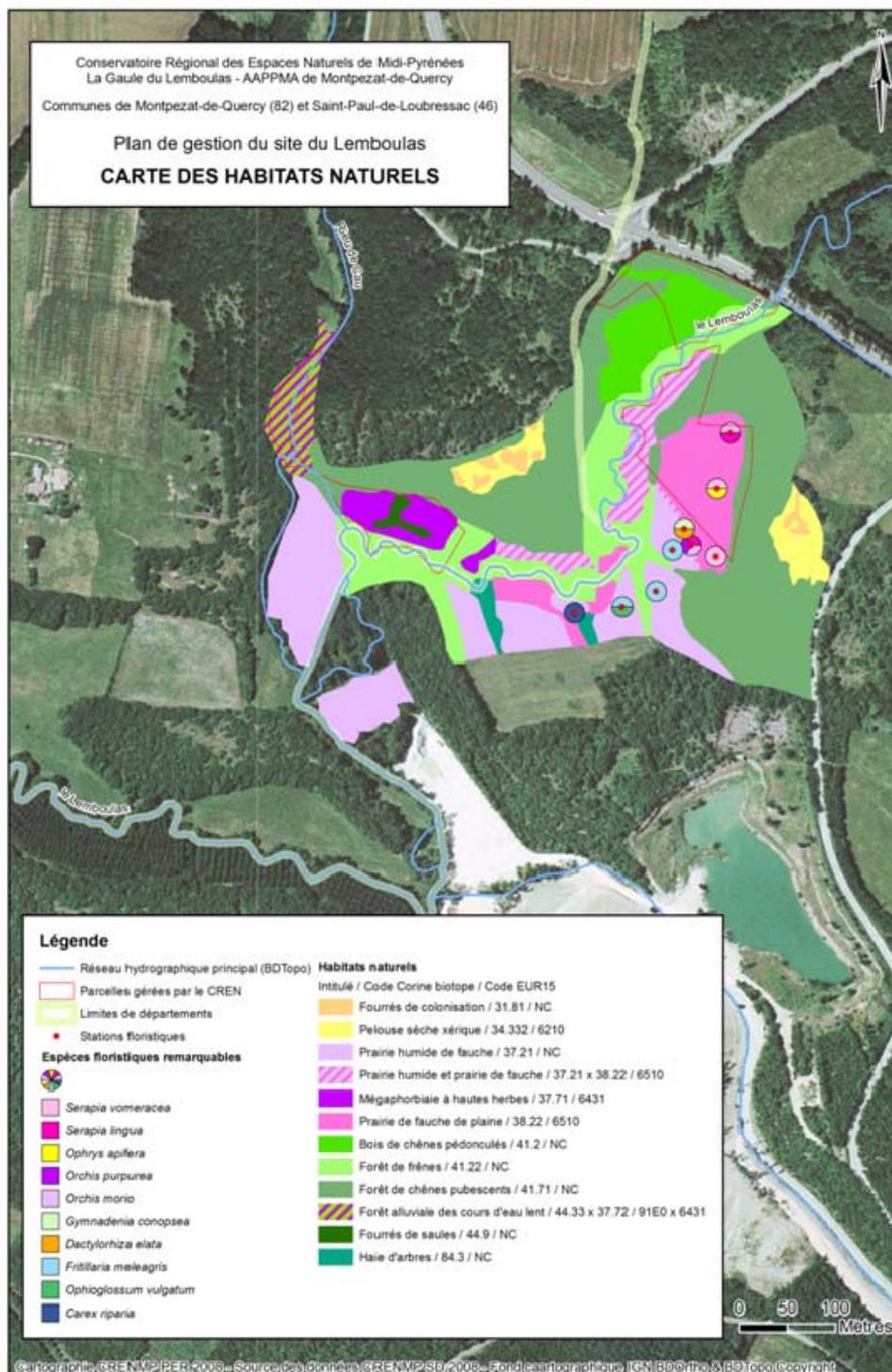
L'intérêt naturaliste de la vallée du Lemboulas est anciennement connu. C'est en 1998 que plusieurs populations de 2 espèces d'insectes patrimoniaux, le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), ont été cartographiées par V. Heaulmé et T. Lafranchis sur les milieux riverains en amont du de la zone d'étude du CRENMP. En 2006, les potentialités naturalistes de ce territoire, ainsi que la présence de prairies naturelles à forte diversité floristique, on conduit le CRENMP à acheter 2 parcelles et à signer une convention de gestion avec l'AAPPMA concernant trois autres parcelles riveraines de ce cours d'eau.

3. Le plan de gestion du site

Un plan de gestion a été rédigé en 2008 pour la zone d'étude correspondant aux parcelles en maîtrise foncière, ainsi que les autres parcelles et unités écologiques attenantes et en lien écologique fonctionnel avec ces dernières. Ce document dresse les objectifs de gestion conservatoire de la biodiversité à partir de l'analyse de l'existant (cf. partie de gestion).

Pour rappel, nous présentons ci-dessous la carte correspondante aux habitats naturels, ainsi que celle correspondant aux unités de gestion définies en 2008.

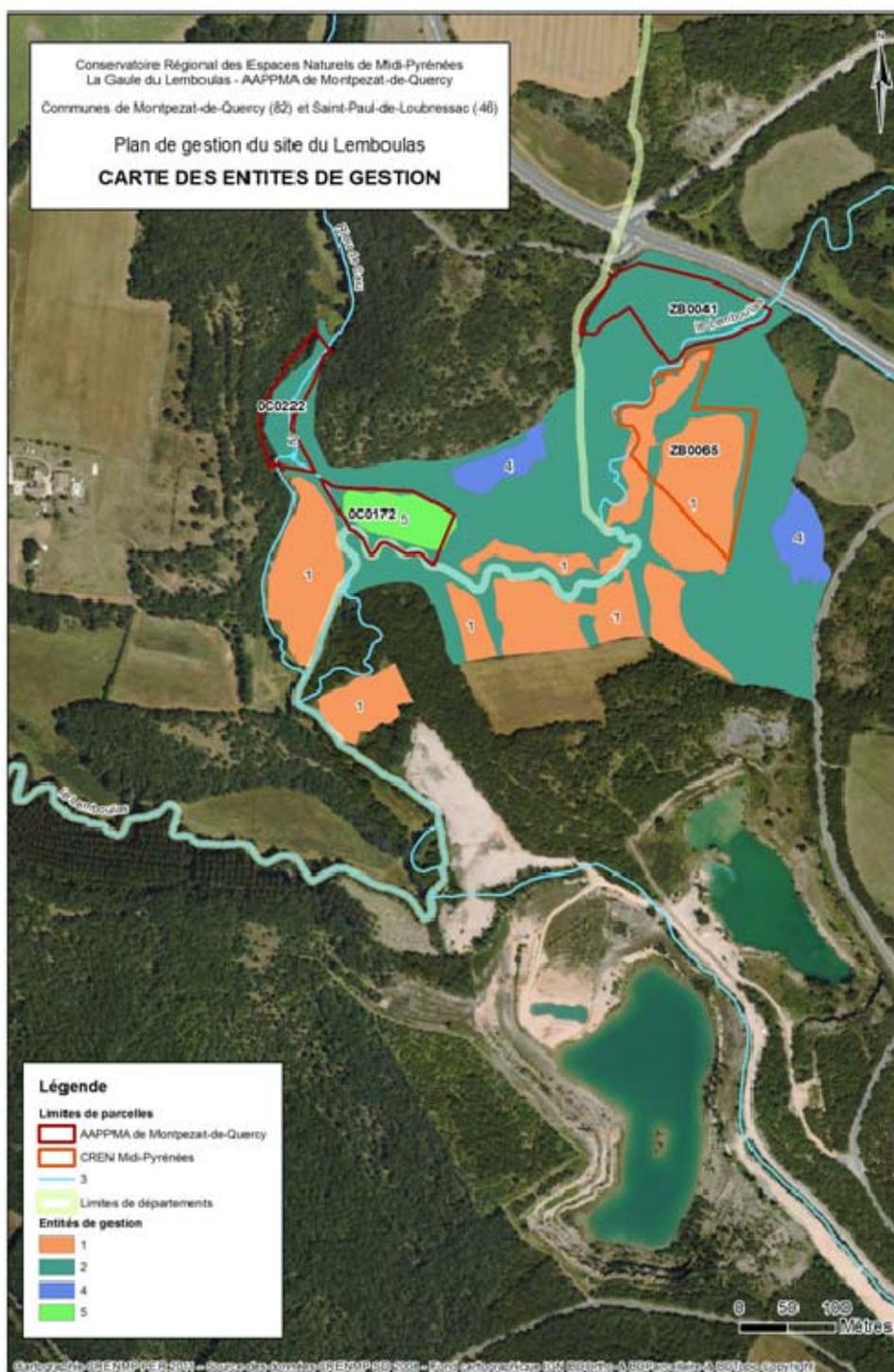
a. Cartographie des habitats du site d'étude



b. Les entités de gestion

Les entités de gestion correspondent aux principales unités écologiques du site, pour lesquelles des fiches actions ont été préconisées en 2008 :

- milieux pairiaux ouverts - entité 1,
- formations forestières de feuillus - entité 2,
- rivière du Lemboulas (rive et lit-mineur) – entité 3,
- pelouses sèches méso-xérophiles – entité 4,
- mégaphorbiaie et micro-habitats humides – entité 5.



B. BILAN DES SUIVIS ET INVENTAIRES COMPLEMENTAIRES EN 2011

Nous présentons ci-dessous les résultats des suivis qui concernent l'ensemble de la zone d'étude, avec toutefois, un effort de prospection plus important concernant les systèmes prairiaux.

1. Les Habitats Naturels

Aucun suivi spécifique n'a été envisagé au niveau des habitats prairiaux en 2009. Depuis cette période, l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels a donc été menée à partir de la perception du terrain, ainsi que des inventaires complémentaires. La gestion agricole des prairies de la zone d'étude n'a pas changé depuis les trois dernières années. La diversité des cortèges prairiaux a donc été conservée.

Les prairies de fauche

Globalement, on peut considérer que les cortèges floristiques des prairies n'ont pas ou guère évolué. En juin 2011, nous avons réalisé deux relevés phytosociologiques dans des secteurs localisés au sein des prairies de fauche où il y avait de fortes densités de *Fritillaria meleagris* (cf. tableau ci-dessous). Ces cortèges se situent dans les niveaux topographiques inférieurs des parcelles. Ils correspondent aux prairies de fauches mésohygrophiles thermo-atlantiques relevant de l'alliance phytosociologique du *Bromion racemosi* (CB 37.21).

La combinaison caractéristique de ces prairies inondables est constituée par *Fritillaria meleagris*, *Euphorbia villosa*, *Carex distans*, *Cardamine pratensis*, *Galium debile*, *Silaum silaus* et *Hordeum secalinum*. Ces taxons marquent un net caractère mésohygrophile.

D'autres plantes hygrophiles les accompagnent telles que *Galium palustre*, *Galium uliginosum*, ainsi que *Carex hirta*, *Ranunculus repens*, *Potentilla reptans* ou *Pulicaria dysenterica* qui sont plutôt des indicatrices de pâturage. Remarquons que l'association du *Bromion racemosi* de la vallée du Lemboulas pourrait correspondre à une race de l'association de *Ophioglossum vulgatum*-*Oenanthe pimpinelloides* quasi-dépourvue de caractéristiques de bas-marais. La réalisation de plusieurs relevés phytosociologiques de ces prairies sur cette vallée et sur des secteurs géographiques voisins permettrait de préciser cela. Par exemple, *Carex panicea* n'a été que très rarement noté sur ce site en 2011.

On trouve en définitive un fort pourcentage de prairiales dans ces végétations du *Bromion racemosi*, dont notamment *Festuca arundinacea*, *Arrhenatherum elatius* et *Holcus lanatus* qui dominent, ainsi que des caractéristiques de pelouses comme *Festuca rubra*, *Briza media*, *Carex flacca* et *Lotus corniculatus*. On peut être surpris par l'apparition sporadique de *Bromus erectus* dans un des relevés. Cela traduit en réalité la proximité d'autres groupements plus mésophiles.

L'intérêt patrimonial de cet habitat est grand avec de nombreuses plantes patrimoniales (*Fritillaria meleagris*, *Euphorbia villosa*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Silaum silaus*) ainsi que *Galium debile* et *Hordeum secalinum*, deux nouvelles plantes pour ce site, qui sont rarement citées en Tarn-et-Garonne.

La prairie inondable du *Bromion racemosi* (CB 37.21) s'exprime particulièrement bien dans les cuvettes intra-prairiales et les secteurs de rupture de pente, où l'eau s'accumule périodiquement, notamment lors des principaux épisodes de précipitation. Ces prairies inondables sont aussi favorisées par le débordement du ruisseau lors des plus grandes crues. Ce phénomène est régulier au printemps. Cependant, les cortèges typiques de ces prairies mésohygrophiles s'expriment généralement sur de petites surfaces au sein de la zone d'étude.

Une analyse phytosociologique plus fine des cortèges prairiaux fauchés du site permettrait probablement de mettre en évidence la succession suivante selon le gradient topographique des versants : prairies de fauches mésohygrophiles (37.21), prairies de fauche mésophiles thermo-atlantiques (38.21), puis mésobromion fauché (34.3). Cela pourra être vérifié pour la parcelle cadastrale n°ZB0065 gérée par le CREMNP, qui présente des surfaces fauchées largement dominées par le Brome érigé (*Bromus erectus*) sur la partie haute correspondant à l'angle nord-est.

Bilan en 2008	Bilan entre 2009 et 2011	Bilan Global	Nouvelles espèces observées entre 2009 et 2011
223 taxons Taxon protégés: 1 (<i>Fritillaria meleagris</i> pour le département 82 Taxons à intérêt local présent dans les prairies riveraines: <i>Silium silaus</i> , <i>Ophioglossum vulgatum</i> , <i>Dactylorhiza elata</i> subsp <i>sesquipedalis</i> , <i>Colchicum autumnale</i>	116 taxons Toutes les plantes à enjeux, caractéristiques des prairies, ont été revues en 2011. Deux nouvelles plantes rarement citées en Tarn-et-Garonne ont été trouvées en 2011 : <i>Galium debile</i> et <i>Hordeum secalinum</i> <u>Taxon à supprimer :</u> <i>Thymus serpyllum</i> <u>Taxon à renommer :</u> le nom valide de <i>Euphorbia pilosa</i> est <i>Euphorbia villosa</i> Waldst. & Kit. ex Willd	256 taxons Espèce à confirmer sur le site : <i>Oenanthe silaifolia</i>	23 nouveaux taxons ont été identifiés <i>Evonymus europaeus</i> , <i>Galium debile</i> , <i>Linum bienne</i> , <i>Lithospermum purpureocaeruleum</i> , <i>Rosa canina</i> , <i>Rumex crispus</i> , <i>Salix acuminata</i> , <i>Salix purpurea</i> , <i>Narcissus pseudonarcissus</i> , <i>Centaurea thuillieri</i> , <i>Cirsium vulgare</i> , <i>Sonchus asper</i> , <i>Bromus commutatus</i> , <i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> , <i>Elytrigia campestris</i> , <i>Festuca rubra</i> , <i>Hordeum secalinum</i> , <i>Molinia caerulea</i> , <i>Trisetum flavescens</i> , <i>Juncus articulatus</i> , <i>Dorycnium pentaphyllum</i> , <i>Ranunculus acris</i> L. subsp. <i>friesianus</i> , <i>Ranunculus repens</i>

Galium debile et *Hordeum secalinum*, deux nouvelles plantes caractéristiques des prairies inondables fauchées et rarement citées en Tarn-et-Garonne, ont été découvertes sur la parcelle n°38.

Toutes les plantes patrimoniales des prairies ont été revues à l'exception d'*Eleocharis palustris* et *Oenanthe silaifolia*. Il conviendra à l'avenir de confirmer la présence de cette *Oenanthe* sur le site.

Les suivis de 2011 ont permis de découvrir de nouvelles stations de l'Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*), ainsi que de *Dactylorhiza elata* subsp *sesquipedalis* dans la parcelle gérée par le CRENMP et correspondant à l'entité n°5 (cf. carte précédente)

Notons enfin que le CRENMP a réalisé d'autres inventaires floristiques, sur la vallée du Lemboulas en 2011, dans le cadre d'un autre programme. Il s'agit de la mise en œuvre d'un outil foncier, dont l'objectif est la préservation durable des zones humides de cette vallée.

Ainsi, d'autres espèces patrimoniales connues sur la vallée du Lemboulas sont à rechercher sur ce site comme, par exemple, la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) qui se développe au printemps en sous-bois des peuplements riverains.

Au final, avec un total de 256 taxons recensés, on appréhende assez bien la diversité floristique de ce petit site. Toutefois, on s'attendrait à améliorer encore ce bilan en recherchant des taxons se développant précocement ou tardivement au cours de la période de végétation. De même, des inventaires plus ciblés sur d'autres habitats naturels (lisières, boisements, pelouses et friches) permettraient d'améliorer la connaissance floristique de ce territoire.

Toutefois, une des priorités de ces suivis reste la localisation précise et le suivi de l'ensemble des plantes patrimoniales.

3. La faune

Depuis 2009, les inventaires faunistiques complémentaires ont permis de rajouter 119 taxons supplémentaires concernant plusieurs groupes (cf. tableau ci-dessous).

On dispose désormais d'une bonne vision des enjeux concernant plusieurs groupes d'insectes tels que les rhopalocères, orthoptères et odonates.

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) a été observé à deux reprises, sur deux parcelles différentes entre 2010 et 2011. Pour l'instant, nous n'avons pas identifié de sites de reproduction sur les parcelles

gérées par le CRENMP. Il conviendra de continuer à suivre ce papillon protégé en France et qui appartient à l'Annexe II de la Directive Habitat.

Notons que le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), un autre papillon patrimonial, qui réalise son cycle biologique au dépend de la Succise des prés (*Succisa pratensis*) n'a pas été revu sur le site entre 2009 et 2011.

Au total, 63 taxons ont été recensés, ce qui représente plus de 25% des espèces de papillons de jour connus en France. Compte-tenu de la petite superficie du site, il s'agit d'une diversité remarquable qui est liée à la diversité des milieux, ainsi qu'à la richesse nectarifère des prairies.

En 2011, un suivi spécifique du Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) n'a pas permis de recenser cette libellule patrimoniale sur la zone d'étude. En effet, l'étiage prononcé du ruisseau, à la fin août 2011, était peu propice aux observations d'odonates. Sur le terrain, le lit mineur correspondait à une succession de flaques d'eaux stagnantes, reliées les unes aux autres, dans le meilleurs des cas, par un mince filet d'eau. Le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), qui appartient à l'annexe II de la Directive Habitat et qui est déterminante pour les ZNIEFF en Midi-Pyrénées, est pourtant connu, plus en aval, sur le site du Lac vert.

Malgré ces étiages sévères, les suivis ont permis de rajouter 7 espèces d'odonates lors des trois dernières années. Le bilan est donc de 27 libellules ou demoiselles, soit presque un tiers des odonates connus en métropole.

Notons aussi l'ajout de 22 taxons nouveaux d'Orthoptères pour atteindre un total de 27. On peut citer deux grillons déterminants, le Grillon noirâtre (*Melanogryllus desertus*) qui a été revu en 2011, ainsi que le Grillon des torrents (*Pteronemobius lineolatus*), une espèce discrète, peu citée en Midi-Pyrénées.

Enfin, les autres données concernent plusieurs groupes taxonomiques. En ce qui concerne les coléoptères, deux nouvelles espèces déterminantes pour les ZNIEFF ont été recensées : *Biphyllus lunatus* qui se développe dans un champignon et *Platyrhinus resinosus*. L'utilisation d'un nouveau matériel de capture adapté à l'étude des cortèges d'invertébrés du sol en milieux ouverts a également permis de compléter la liste initiale de 16 espèces d'araignées.

Tableau récapitulatif des données faunistiques recueillies après 2009

Catégorie	Bilan 2008	Bilan 2011	Bilan global	Nouvelles espèces inventoriées entre 2009 et 2011
Amphibiens	2	3	3	1 taxon : <i>Hyla meridionalis</i>
Araignées	95	16	111	16 taxons : <i>Allagelena gracilens</i> ; <i>Araneus angulatus</i> , <i>Arctosa leopardus</i> , <i>Argiope bruennichi</i> , <i>Cnephalocotes obscurus</i> , <i>Drassodes lapidosus</i> , <i>Enoplognatha testacea</i> , <i>Hahnia nava</i> , <i>Meioneta mollis</i> , <i>Meioneta simplicitaris</i> , <i>Pocadicnemis juncea</i> , <i>Tenuiphantes tenuis</i> , <i>Thanatus sp.</i> , <i>Theridion pinastri</i> , <i>Xysticus cristatus</i> , <i>Zelotes civicus</i>
Coléoptères	15	14	27	12 taxons : <i>Carabus nemoralis</i> , <i>Oedemera podagrariae</i> , <i>Oedemera nobilis</i> , <i>Uleiota planata</i> , <i>Biphyllus lunatus</i> , <i>Platyrhinus resinosus</i> , <i>Stenopterus rufus</i> , <i>Rutpela maculata</i> , <i>Stenurella bifasciata</i> , <i>Stenurella melanura</i> , <i>Anthaxia semicuprea</i> , <i>Anthaxia fulgurans</i> , <i>Cetonia aurata</i>
Dermaptères	1		1	
Dictyoptères	1	2	2	1 taxon : <i>Ectobius pallidus</i>
Hétérocères	49	5	50	1 taxon : <i>Euplagia quadripunctaria</i>
Hémiptères	4	7	9	5 taxons : <i>Cercopis intermedia</i> , <i>Cicadella viridis</i> , <i>Graphosoma italicum</i> , <i>Metcalfa pruinosa</i> , <i>Stictocephala bisonia</i>
Hyménoptères	1	2	2	1 taxon : <i>Vespa velutina</i>
Mammifères	6	4	8	2 taxons : <i>Genetta genetta</i> , <i>Lepus europaeus</i>
Mécoptères	2		2	

Catégorie	Bilan 2008	Bilan 2011	Bilan global	Nouvelles espèces inventoriées entre 2009 et 2011
Névroptères	1	3	4	3 espèces : <i>Chrysopa pallens</i> , <i>Chrysopa perla</i> , <i>Chrysopa walkeri</i>
Odonates	20	17	27	7 taxons : <i>Onychogomphus forcipatus forcipatus</i> , <i>Platycnemis acutipennis</i> , <i>Platycnemis latipes</i> , <i>Platycnemis pennipes</i> , <i>Sympecma fusca</i> , <i>Sympetrum fonscolombii</i> , <i>Sympetrum meridionale</i>
Oiseaux	22	13	30	8 taxons : <i>Apus apus</i> , <i>Ardea cinerea</i> , <i>Columba palumbus</i> , <i>Luscinia megarhynchos</i> , <i>Merops apiaster</i> , <i>Phylloscopus collybita</i> , <i>Picus viridis</i> , <i>Strix aluco</i>
Opilions	2	1	2	
Orthoptères	6	27	29	22 taxons : <i>Aiolopus strepens</i> , <i>Calliptamus barbarus barbarus</i> , <i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i> , <i>Chorthippus brunneus brunneus</i> , <i>Chorthippus parallelus</i> , <i>Chrysochraon dispar dispar</i> , <i>Ephippiger ephippiger diurnus</i> , <i>Euchorthippus declivus</i> , <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> , <i>Gomphocerippus rufus</i> , <i>Grylotalpa grylotalpa</i> , <i>Gryllus campestris</i> , <i>Metrodora roselii</i> , <i>Oedipoda caerulescens</i> , <i>Omocestus rufipes</i> , <i>Pezotettix giornae</i> , <i>Phaneroptera nana nana</i> , <i>Pholidoptera femorata</i> , <i>Pteronemobius heydenii</i> , <i>Pteronemobius lineolatus</i> , <i>Ruspolia nitidula nitidula</i> , <i>Tylopsis lilifolia</i>
Reptiles	2	1	2	1 taxon : <i>Podarcis muralis</i>
Rhopalocères et Zygènes	47	55	63	10 taxons : <i>Araschnia levana</i> , <i>Argynnis adippe</i> , <i>Apatura ilia</i> , <i>Lampides boeticus</i> , <i>Lycaena dispar</i> , <i>Minois dryas</i> , <i>Polyommatus coridon</i> , <i>Pyrgus malvoides</i> , <i>Thymelicus acteon</i> , <i>Zygaena transalpina</i>

Légende

Espèce Scap : espèce prise en compte dans le cadre de la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP)

Det : espèce déterminante en Midi-Pyrénées pour les Zones d'Intérêts Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

En août 2011, une pêche électrique a été réalisée par la fédération de pêche du 82. Elle faisait partie d'une série de trois pêches électriques sur ce site. La pêche a montré une richesse halieutique décevante autant du point de la diversité que de la quantité. Le nombre de captures a été bien moindre ici, par rapport à un autre site, situé plus en aval, vers le lieu-dit Molières. Lors de cette journée de pêche électrique, un *Toxostome* a été capturé sur le Petit lembous.

Cette différence entre le site et la partie aval pourrait s'expliquer par l'impact d'une pollution par la javel. En effet, plusieurs berlingots de javel ont été retrouvés vides à proximité de l'eau en juillet 2011. Il s'agit probablement d'un braconnage à la javel qui aurait eu lieu probablement au printemps de la même année.

C. ACTIONS DE GESTION ENTRE 2008 ET 2011

1. Les unités boisées et les prairies appartenant au CREMMP

La partie boisée de la parcelle ZB0065, propriété du CREMMP, appartient à l'entité de gestion n°2. Aucune gestion n'a été programmée sur ce bosquet, ni sur les autres parcelles boisées du site, notamment les parcelles ZB0041 et DC0222. L'objectif visé est ici le vieillissement de la forêt, pour retrouver des niches écologiques devenues rares, pour les chauves-souris, les insectes xylophages et les oiseaux forestiers (pics, chouettes...).

Au contraire, les prairies gérées par le CREMMP ont été fauchées grâce à un accord passé entre le Conservatoire et un propriétaire du site.

2. La mégaphorbiaie de l'AAPPMA gérée par le CRENMP

Aucune gestion de la mégaphorbiaie et des micro-habitats humides de l'entité de gestion n°5 n'a été effectuée entre janvier et août 2011. La dynamique de fermeture de cette unité de gestion est pourtant rapide.

Aussi, des travaux ont été programmés d'ici la fin de l'année 2011. Ils suivront les préconisations du plan de gestion, en accord avec le propriétaire de la parcelle. L'objectif est de contenir la colonisation ligneuse de ces milieux herbacés ouverts.

3. Les rives du Lemboulas

Les préconisations de gestion de l'entité 3 ont été partiellement suivies dans le cadre de la gestion des rives du Lemboulas par le Syndicat mixte de rivière.

Cette structure réalise régulièrement des travaux de tronçonnage sur les rives du Lemboulas, y compris sur la zone d'étude.

Entre 2009 et 2011, la mise en place d'une passerelle, ainsi que des actions de fauche et de gyrobroyage en bordure des rives ont été également constatées. Ces aménagements ont été probablement effectués par l'association des randonneurs.

Au cours de la période, le CREN MP a participé à plusieurs réunions de concertation avec le syndicat de rivière.

4. Braconnage au javel sur le site

Un braconnage à la javel a été constaté sur le site en juillet 2011. En effet, plusieurs berlingots de javel ont été retrouvés vides au bord de l'eau. Le CREN MP s'est renseigné auprès de la Fédération de pêche du 82. Cette dernière a en effet appris, en début juillet, qu'une pollution à la javel avait eu lieu sur le Lemboulas au niveau du site géré par le CRENMP. Après quelques recherches et expertises, l'ONEMA et la Fédération de pêche du 82 ont jugé que les traces de pollution étaient trop anciennes pour pouvoir intervenir en police de l'Eau. En effet aucune mortalité n'a été constatée sur le site et l'abandon des briques de javel datait probablement de plusieurs semaines, car leurs inscriptions étaient partiellement effacées.

D. CONCLUSION

Les suivis de ce site ont permis d'améliorer la connaissance naturaliste pour plusieurs groupes taxonomiques.

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), un papillon protégé en France et qui était connu ailleurs sur la vallée du Lemboulas, a été observé en vol sur ce site, sans pour autant que des secteurs de reproduction aient été identifiés.

Concernant le suivi des habitats naturels, nous avons évoqué l'intérêt de l'analyse phytosociologique fine des communautés prairiales. Cette approche pourra être développée sur les parcelles gérées par le CRENMP.

La gestion des prairies de l'entité de gestion n°1 est restée inchangée. Elle correspond majoritairement à de la fauche, à l'exception de deux parcelles (n°175 et 152, en rive droite) qui sont pâturées. Dans ce contexte, nous avons revu la majorité des espèces patrimoniales des prairies. Les nouvelles stations floristiques à enjeu ont été localisées précisément.

Il n'en reste pas moins que la maîtrise foncière de plusieurs unités de gestion n'est pas assurée par le CRENMP sur le long terme, ce qui interdit la mise en œuvre d'actions de gestion, notamment sur les pelouses basophiles correspondant à l'unité de gestion n°4.

Ainsi, en 2009, le plan de gestion prévoyait une animation foncière. Cette dernière va pouvoir se mettre en place grâce à un programme de veille foncière mis en œuvre par le Conservatoire en partenariat avec la SAFER, sur l'ensemble de la partie amont du Lemboulas et de ses affluents.